



Académie Sportive Carcassonne XIII

**A LIRE
ATTENTIVEMENT
Dossier à rendre avant
le
16 / 09 / 2022 (U13 à U17)
30 / 09 / 2022 (U7 à U11)**

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2023

Vous trouverez dans ce dossier les différentes pièces à remplir.

Nous vous prions de bien vouloir ramener **toutes** les pièces détaillées ci-dessous **au plus vite.**

Cette année l'établissement de la licence et l'enregistrement des pièces constitutives se fait directement sur le site de la FFRXIII par le licencié (cf. procédure jointe au dossier).

Le prix de l'inscription annuelle est fixé, pour la saison 2022 / 2023, à :

130 € pour les catégories U5 et U9

175 € pour les catégories U11 et U13

210 € pour les catégories U15 et U17

+40€ au titre de la participation au pack sportif complet pour tout nouveau licencié

-10€ par enfant pour 2 enfants inscrits

-20€ par enfant à partir de 3 enfants inscrits

Ce prix comprend la licence FFRXIII, l'assurance, un pack sportif, les déplacements en bus pour les tournois, les goûters à la fin des entraînements et des tournois.

De plus, la cotisation comprend, pour le licencié, un libre accès à tous les matchs de Championnat Élite 1 de **Carcassonne XIII** au stade DOMEC pour la saison 2022_2023.

Les entraînements ont lieu

-le mercredi et le vendredi à 18h* (catégories U13, U15 et U17)

-le mercredi à 18h15 et le samedi à 10h30 (catégories U5, U7, U9 et U11)

*Ces horaires sont susceptibles d'être ajustés en début ou cours de saison.

Toutes les informations sur la vie de l'école, les entraînements, les tournois et les compétitions sont disponibles tout au long de l'année sur le **site web du club** (www.academyc13.fr).

Nous vous encourageons également à poser toutes vos questions aux éducateurs et entraîneurs ; ils restent à votre disposition, tout au long de l'année sportive, en début et en fin d'entraînement

PIECES A FOURNIR AU PLUS VITE AU CLUB :

- La photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou du Livret de Famille,
- La photocopie de la Carte de Sécurité Sociale,
- La photocopie de la Carte de Mutuelle,
- Le Règlement Intérieur signé,
- La fiche de renseignements du club,
- La fiche médicale du club,
- La fiche d'autorisation de prise et de diffusion de photographie(s) du club.